

# Formations des autres fonctions



Formation initiale des Cadres intermédiaires	32
La VAE pour les certifications de Coordinateur	38
Formation des cadres de direction	42
Formation des adjoints en pastorale scolaire	44
Formation des Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques DDFPT	46
Parcours initial des Chargés de Mission	48

# Formation initiale des adjoints et Chargés de Mission dans les services d'animation de l'Enseignement catholique

Préparation à la certification de « **Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation** »

**public**

Chargés de mission en direction diocésaine, délégué de tutelle, adjoint au directeur diocésain

**inscriptions**

Responsable administrative du parcours :  
**Myriam Boutruche**  
m-boutruche@enseignement-catholique.fr

**pré-requis**

- Exercer ou se préparer à exercer une responsabilité de chargé de mission dans les services d'animation de l'Enseignement catholique
- Être dans l'exercice d'une responsabilité la seconde année du parcours pour pouvoir valider
- Diplôme de niveau 6

**Informations pratiques**

**Durée totale du parcours de formation : 30 jours soit 210 heures**

**Coût indicatif total de la formation : 7 370 € pour les 2 années**

Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps

Parcours personnalisés possibles selon positionnement

Formation certifiante - Prise en charge possible selon les situations : AKTO - CPF - Fonds propres

## Conditions d'envoi en formation

**Le projet d'inscription étant validé par le directeur diocésain ou l'autorité de tutelle congréganiste auprès de l'ECM, les conditions d'envoi en formation sont les suivantes :**

Etre en poste ou être identifié comme étant fortement susceptible d'occuper un poste à court terme cf. texte voté au CNEC le 3 juillet 2009 dans la partie 3.2 « Formation » : « Le chargé de mission doit bénéficier d'une formation initiale... Cette formation initiale peut associer la formation

préalable avant la prise de fonction et la formation en alternance. »  
Ce parcours est ouvert à tous les nouveaux collaborateurs et également aux plus anciens en lien avec les évolutions qui touchent à leur fonction.

## Parcours des chargés de mission et adjoints

### Visées et principes du parcours de formation

La formation permet la construction des compétences répertoriées dans le référentiel d'activités et de compétences du « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » et prend appui sur le texte adopté par le comité National de l'Enseignement catholique du 24 juin 2021 « Statut des chargés de mission ».

### Une formation professionnelle

La formation vise à accompagner un processus de prise de responsabilité et prépare à un métier second.

### La certification vise à évaluer les compétences du coordinateur opérationnel à :

- Identifier et s'approprier les valeurs de l'organisation et le type de management du dirigeant afin d'inscrire son action dans le cadre de sa délégation, avec loyauté tout en conservant son identité professionnelle propre.
- Agir en situation complexe en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique.
- Faire preuve d'expertise et d'une visée prospective dans la coordination du secteur dont il a la charge et dans la conduite des projets.

### La formation s'appuie :

- Sur les pratiques professionnelles développées (et/ou à développer) par les stagiaires
- Sur les différents champs d'expertise des stagiaires

Le parcours de formation est pensé à la lumière de la diversité des missions réalisées par les animateurs institutionnels, pour permettre au chargé de mission de situer sa fonction en appui et conseil au directeur diocésain et de développer les compétences nécessaires à son secteur d'activités et/ou d'expertise.

## Organisation du parcours

**Objectifs et contenus**

**Année 1**

### Module 1 - Se situer dans son secteur d'activités (Bloc 1)

Prévoir les modalités d'accueil et d'accompagnement des personnes et des équipes

Élaborer un diagnostic de son secteur d'activités

Situer son action dans un contexte éducatif et pédagogique analysé

### Module 2 - Piloter des projets (Bloc 2)

Constituer et animer des équipes projets  
Mettre en œuvre et en accompagnant des projets

Mettre en œuvre des plans d'actions

### Module 3 - Coordonner son secteur d'activité (Bloc 1)

Assurer une veille dans son champ d'expertise

Mobiliser les équipes

Assurer la gestion de son secteur d'activités en cohérence avec la gestion globale de l'organisation

**Année 2**

### Module 4 - Mettre en œuvre et accompagner les orientations diocésaines dans son secteur d'activités (Blocs 3 et 4)

Contribuer à la mise en œuvre des orientations diocésaines au sein du réseau des établissements (Bloc 3)

Élaborer des stratégies de communication (Bloc 3)

Développer des partenariats (Bloc 4)

Identifier les caractéristiques de la mission d'appui (Blocs 3 et 4)

### Module 5 - Contribuer à l'élaboration des choix stratégiques de pilotage du diocèse (Blocs 3 et 4)

Participer à l'élaboration et la conduite de choix stratégiques pour le développement d'une culture commune (Bloc 4)

Favoriser les démarches d'innovation (Bloc 4)

Contribuer aux processus de décisions (Bloc 4)

Participer à l'exercice de la tutelle (Bloc 4)

Contribuer à la mise en œuvre d'une politique de formation en territoire (bloc 4)

### Module 6 - Promouvoir le projet de l'organisation et accompagner la diversité (Dossier professionnel)

Cultiver le sentiment d'appartenance dans l'animation du diocèse (épreuve finale transversale)

Analyser et rendre compte de sa pratique professionnelle (épreuve finale transversale)

**Modalités pédagogiques**

Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques

Accompagnement à la certification

Travail à distance pendant les inter-sessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)

## Dates de la formation

**Module M1 (5J)**

16 au 20 novembre 2026

**intersession**

**Module M2 (5J)**

08 au 12 mars 2027

**intersession**

**Module M3 (5J)**

31 mai au 04 juin 2027

**Module M4 (5J)**

Décembre 2027

**intersession**

**Module M5 (5J)**

Mars 2028

**intersession**

**Module M6 (5J)**

Juin 2028

**Stage dans une autre direction diocésaine**

3 jours en année 2



**Au cours des 2 années, quatre blocs de compétences et un dossier professionnel font l'objet d'une validation**

**Année 1 :** Mission d'expertise au sein d'un secteur d'activité dont il a la responsabilité entière par délégation du dirigeant

**Année 2 :** Mission d'appui à la direction générale de l'organisation éducative scolaire et/ou de formation

**A l'issue du parcours :** Ecrit professionnel sur la manière dont les compétences des quatre blocs (mission d'expertise et mission d'appui) sont intégrées dans la pratique professionnelle